



Compte-rendu de la réunion du groupe-pays Chine

Mardi 10 septembre 2024 en visioconférence

Réunion présidée par Benoît Pilet, Adjoint au Maire d'Angers et Président du groupe-pays Chine
Animée par Virginie Rouquette, Directrice générale de CUF et Magali Combe, Chargée de mission

Introduction et mots de bienvenue – Benoît Pilet, Adjoint au Maire d'Angers et Président du groupe-pays Chine de Cités Unies France

Benoît Pilet, Adjoint au Maire d'Angers, reprend la présidence du groupe-pays Chine. En partenariat avec Yantai depuis 2006, sur les enjeux notamment de culture, d'enseignement et de recherche, de tourisme et d'économie, la ville d'Angers héberge également un institut Confucius, qui prolonge les liens de coopération décentralisée et marque le souhait de la ville d'établir des ponts avec la culture chinoise.

La coopération décentralisée française avec la Chine est une coopération importante mais aussi sensible du fait de la singularité du pays. Puissance économique et politique, dont les choix stratégiques pèsent avec force sur des enjeux globaux. c'est avec réalisme et souhait que le nouveau président du groupe-pays Chine de Cité Unies France, dans ce contexte, aura à cœur de piloter ce groupe de travail pour renforcer cette coopération décentralisée et la représenter auprès de nos partenaires institutionnels.

La réunion du jour permettra ainsi de mieux comprendre l'organisation institutionnelle et politique chinoise et de permettre un premier échange entre acteurs.

Fonctionnement du système politique et des collectivités locales & diplomatie chinoise – Jean-François Huchet, Président de l'INALCO

Régions administratives et militaires

La superficie de la Chine est comparable à celle des États-Unis, avec une forte concentration de la population dans l'est du pays. On décompte 23 provinces autonomes, peuplées par des « minorités nationales » comme les dénomme l'État Chinois. Quatre de ces provinces sont des provinces-villes : Pékin (22 millions d'habitants), Tianjin (14 millions d'habitants), Shanghai (27 millions d'habitants) et Chongqing (22 millions d'habitants). Finalement, on recense aussi 7 provinces militaires.

Les instances du pouvoir central chinois

L'État chinois est dominé par le Parti Communiste Chinois (PCC), au pouvoir depuis 1949. Sa présence va au-delà des instances étatiques, puisque les entreprises de plus de 50 employés (nationales et étrangères) ont l'obligation d'avoir une section du parti communiste en leur sein. Depuis 2013 et l'arrivée au pouvoir de Xi Jinping, cette omniprésence du PCC s'est renforcée et la grande majorité des membres du gouvernement sont aussi membres du Parti. Bien que les provinces bénéficient d'une certaine autonomie, notamment concernant leur coopération, elles restent majoritairement dirigées par le PCC. Des secrétaires du PCC sont présents dans toutes les provinces et tournent tous les 5 ans pour éviter le clientélisme et la corruption. Ils ont parfois le rôle de Maire.

L'organisation du Parti Communiste Chinois (PCC)

A l'heure actuelle, le Parti Communiste Chinois (PCC) compte 100 millions de membres, c'est-à-dire environ 7% de la population chinoise. Ce sont principalement des personnes diplômées, a contrario des membres du PCC sous Mao Zedong, qui venaient principalement des milieux paysans et ouvriers. Le PCC fonctionne à travers différentes instances, dont la principale est le comité permanent du bureau politique (*voir en pièce jointe*). L'élection de Xi Jinping marque une rupture dans le fonctionnement du Parti, puisque celui-ci cumule actuellement 3 mandats, alors que le nombre de mandat était théoriquement fixé à 2 maximum. Au sein du PCC, il existe également des « groupes-dirigeants », qui sont des groupes de travail sur des thématiques précises et qui influencent le travail des Ministères. Ces « groupes-dirigeants » sont un instrument puissant de centralisation du pouvoir pour l'actuel président.

Décentralisation du pouvoir

Plusieurs phases reflètent la décentralisation (ou déconcentration, selon le terme utilisé en Chine) de l'État chinois. Premièrement, entre 1980 et 1987, on assiste à une décentralisation du pouvoir. Cette dernière s'impose comme un outil de pilotage de l'économie chinoise, offrant plus de liberté aux différents échelons de pouvoir. Sur la période allant de 1987 à 1993, l'État chinois impose une recentralisation de ces pouvoirs et un durcissement politique, dont le massacre de Tian'anmen en 1989 en est le témoignage. Finalement, la période allant de 1993 à 2013 se caractérise par une décentralisation du pouvoir, cette fois mieux organisée, avec des phases de recentralisation. Pourtant depuis 2013 et l'élection de Xi Jinping, le président applique une politique de recentralisation du pouvoir politique, administratif, fiscal ou encore bancaire. Cette politique est l'une des conséquences de la crise de 2008. A l'époque, le plan de relance mis en place par le gouvernement reposait principalement sur les provinces et municipalités pour relancer l'économie. Faute de ressources, ces dernières se retrouvèrent endettées, ce qui fut un bon prétexte pour Xi Jinping de centraliser à nouveau le pouvoir.

La Chine à l'international

La Chine se positionne comme « chef de file du Sud Global », multipliant ses relations bilatérales et multilatérales avec les pays du Sud, principalement en Afrique. Le pays attache une certaine importance aux instances internationales tel que le G20, les BRICS ou encore le sommet FOCAC (Sommet Chine-Afrique). Pour autant, l'État chinois joue une double carte avec d'un côté, une présence très forte dans les instances multilatérales, et de l'autre, la promotion de nouvelles institutions venant en concurrence aux institutions de Bretton Woods (FMI, Banque mondiale). Dans ce contexte et depuis la fin de la Covid-19, on assiste, en France, à une multiplication de venues de délégations chinoises. La France est perçue comme un pays relativement indépendant en terme de politiques étrangères, et suscite donc un certain intérêt de la part de la Chine.

Questions / réponses à Jean-François Huchet

En tant que chinois, quelles sont les conditions pour adhérer au Parti Communiste Chinois ?

Généralement, les membres du PCC sont recrutés dès l'adolescence via la Jeunesse du Parti Communiste Chinois. Des cooptations existent, mais elles passent à travers un processus de vérification qui contrôlent entre autres l'entourage du candidat et sa volonté d'adhésion au Parti. Sous Xi Jinping, ces contrôles sont de plus en plus surveillés, montrant la volonté de centralisation et de contrôle du Président.

Quelles sont les ressources financières des collectivités territoriales chinoises ?

Le financement des collectivités territoriales chinoises repose à la fois sur des ressources propres et des ressources partagées avec l'État central. La grande réforme fiscale de 1994, très critiquée, n'a pas permis aux provinces et aux municipalités d'assumer leurs compétences. A l'heure actuelle, les ressources financières les plus importantes pour les collectivités chinoises sont l'impôt sur la TVA pour les entreprises et les ventes foncières.

En vue de la stratégie de rapprochement de la Chine vers l'international, quelle place occupe la France ?

A l'échelle de l'Europe, la France tient une place particulière, comme le montre les multiples visites d'Emmanuel Macron en Chine. A contrario des autres pays de l'Union Européenne, la France veut se démarquer vis-à-vis des États-Unis. Cependant, il faut souligner que la stratégie internationale de la Chine est de s'implanter partout dans le monde, notamment au travers d'investissement.

Quelles subtilités faut-il comprendre entre la venue d'une délégation de membres du PCC ou d'une délégation d'agents de collectivités ?

Le fait que de plus en plus de délégations en visite en France affichent leur appartenance au PCC montrent la volonté de l'État chinois de visibiliser le Parti. A l'heure actuelle, le PCC reste l'élément décisionnaire. Il faut également noter que même si une délégation ne revendique pas son adhésion au Parti, elle y est potentiellement rattachée.

Le soutien du Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères à la coopération décentralisée française en Chine

Le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères, représenté par Marguerite Bernard, chargée de mission Asie à la DCTCIV, a réaffirmé son engagement auprès des collectivités territoriales françaises engagées avec la Chine. Un projet d'Assises de la coopération décentralisée franco-chinoise, sous forme de séminaire, est actuellement en cours de réflexion et pourrait donner lieu à des échanges sur la culture, la gastronomie et le développement durable.

La parole aux collectivités : actualités des partenariats, difficultés rencontrées et échanges d'expériences

Les échanges entre collectivités ont permis de relever plusieurs ressentis communs concernant leur coopération avec des collectivités chinoises. On notera premièrement un très bon relationnel avec les collectivités chinoises, ainsi que de bons échanges. Cependant, certaines collectivités soulignent une pression assez importante de la part de leur homologue, avec de nombreuses sollicitations. Les

collectivités ont également pu échanger sur leurs pratiques respectives concernant l'accueil de délégations chinoises.

Nous pouvons souligner des partenariats riches et divers, entres autres :

- La Métropole de Nice avec la Ville de Xiamen ont un jumelage portant sur la préservation du patrimoine, le tourisme et la culture. En 2025, cette coopération donnera notamment lieu à des évènements lors du Sommet des Océans à Nice.
- Issy-les Moulineaux est jumelée avec deux collectivités chinoises : la Ville de Leshan ainsi que le district de Doncheng (Pékin). A l'occasion du 60^{ème} anniversaire des relations diplomatiques franco-chinoises, divers évènements auront lieu à Issy-les-Moulineaux.
- La Région Auvergne-Rhône-Alpes relance sa coopération sur la santé et l'environnement avec Shanghai, ce qui a donné lieu à l'accueil d'une délégation en mai 2024.

De manière globale, on notera un engagement des collectivités territoriales françaises travaillant avec la Chine. Ces dernières sont intéressées par l'organisation d'Assises ou d'un séminaire, sous réserve de précisions quant à sa forme (notamment sur les dates) et son contenu.

Conclusion & perspectives

Benoit Pilet, Adjoint au Maire d'Angers et Président du groupe-pays Chine

Monsieur Pilet remercie les participants pour leur présence et leur attention à cette réunion du groupe-pays Chine. Il propose d'organiser plus de réunions en présentiel, qui permettront plus d'échanges entre les collectivités. Un atelier croisée groupe-pays Chine et développement économique internationale devrait avoir lieu dans les mois à venir.

Relevé de décision

- Faire au moins une réunion par an en présentiel.
- Organisation d'un atelier croisé développement économique et Chine, en présentiel.
- Échange à venir avec la DCTCIV sur l'organisation d'un séminaire en Chine en 2025

Annexe : Liste des participants

Ville d'Angers	Benoit Pilet	Adjoint au Maire
Ville de Paris	Lise Maillard-Salin	Chargée de mission Asie
Région Provence-Alpes-Côte d'Azur	Sonia Tebbakh	Chargée de mission
Ville d'Issy-les-Moulineaux	Caroline Millan	Conseillère municipale déléguée
Conseil Départemental du Val d'Oise	Louis Liu	Chargé de mission
Nantes Métropole	Louise Coulon	Chargée de mission relations internationales
Région Auvergne-Rhône-Alpes	Anne-Valentine Lapassat	Chargée de partenariats avec la Chine
Région Auvergne-Rhône-Alpes	Cristina Dabrowski	Assistante de partenariats Asie
Rennes Métropole	Camille Georgel	Chargée de mission partenariats internationaux
Ville de La Roche-sur-Yon	Hélène Crepeau	Responsable service Relations internationales
Ville de Nanterre	Lise Fogel	Chargée de mission
Métropole Nice Côte d'Azur	Florence Moretti	Chargée de mission Chine
Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle	François Friedrich	Chef de service Europe - International
Conseil Départemental de la Réunion	Isabelle Caussanel	Responsable de la Mission Coopération Internationale et Régionale
Conseil Régional de la Réunion	Gilles Theodora	Directeur Relations Internationales
Région Grand Est	Abderrahim El Khantour	Directeur-adjointe DRTIE
Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône	Marine Fort	Chargée de mission RI
Région Centre-Val-de-Loire	Emmanuelle Davignon	Chef de service Action européenne et internationale
Montpellier Méditerranée Métropole	Clare Hart	Vice-Présidente
Montpellier Méditerranée Métropole	Valentin Costes	Chef de projet partenariats et jumelages
Région Pays de la Loire	Sophie Le Miller	Cheffe de projet Asie
Ville de Lyon	Juliane Gourdin	Responsable mission Diplomatie des Villes
Région Grand Est	Michelle Karcher	Chargée de mission coopération & attractivité
Brest Métropole	Matthieu Chave	Chargé de mission RI
INALCO	Jean-François Huchet	Président
Cités Unies France	Virginie Rouquette	Directrice Générale
Cités Unies France	Magali Combe	Chargée de mission Asie